

La formation vise l'obtention du titre homologué de « Régisseur(euse) Général(e) du spectacle vivant et de l'évènementiel », de niveau II, sous condition de validation, par le jury, des épreuves passées. Titre validé par



Ce titre est détenu par le centre de formation GRIM EDIF. Il est inscrit au RNCP (code nsf323p), par arrêté du 07/04/2017, publié au J.O. du 21/04/2017.

RÉGISSEUR GÉNÉRAL DU SPECTACLE VIVANT ET DE L'ÉVÈNEMENTIEL

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Pré-requis, niveau de connaissances préalables et d'expérience requis

- L'accès à cette formation est conditionné par la détention d'une formation initiale de niveau Bac +2 - A défaut, une procédure de VAP devra être mise en place.
- Avoir au minimum trois années d'expérience professionnelle dans les fonctions d'encadrement technique du spectacle vivant et de l'évènement.
- Maîtrise ou bonnes connaissances de la langue anglaise

Conditions et modalités d'admission

Dépôt de candidature en envoyant le dossier d'inscription complet, accompagné des pièces demandées.
Sélection sur dossier et sur entretien

Modalités pédagogiques

La formation est construite en six blocs s'organisant comme suit :

- B1 - Ingénierie et Pilotage
- B2 - Environnement technique et artistique
- B3 - Administration et Budget
- B4 - Ressources Humaines
- B5 - Environnement Juridique et Règlementaire
- B6 - Gestion de Projets

- Un contrôle continu permet de suivre la progression des stagiaires dans ce cursus. Il s'appuie sur des comptes rendus de cours et des études de cas.
- À l'issue de la formation les stagiaires disposeront de cinq semaines pour préparer et rédiger un mémoire qui s'appuie sur leur expérience professionnelle dans la fonction. Ce travail sera suivi par un tuteur.
- Deux journées au mois de mars 2020 seront consacrées à la soutenance de ce mémoire et aux délibérations du jury final.

Objectifs pédagogiques

- Développer les connaissances, les savoirs et les savoirs faire nécessaires à l'encadrement et à l'organisation de projets du spectacle ou d'évènements.
- Maîtriser les aspects organisationnels, techniques, humains d'une exploitation de spectacle et veiller à son bon déroulement.
- Coordonner le travail des différents corps de métiers.
- Appréhender les aspects liés à la législation du travail, à la réglementation et à la sécurité des personnes.



Dates et durée

Nous consulter 02 40 25 28 36

700 heures en centre

Profil des stagiaires

- Permanents, salariées du secteur privé ou public
- Intermittents
- Demandeurs d'emploi
- La formation de Régisseur (euse) Général(e) est destinée aux personnes ayant une formation initiale d'un niveau BAC+2 et ayant une expérience significative dans les domaines de l'encadrement technique des activités du spectacle ou de l'évènement.

Effectif

12 stagiaires maximum,

Lieu et horaires habituels de la formation

STAFF
7 rue des Petites Industries
44470 CARQUEFOU
du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30
et de 14h00 à 17h30

STAFF forme aux métiers techniques du spectacle :
des techniciens son / lumière, des régisseurs son / lumière, des
régisseurs généraux et des directeurs technique



Contact et renseignements

Patricia GORECKI
Assistante administrative
contact@staff.asso.fr
02 40 25 28 36



Encadrements

- Formateurs et intervenants professionnels
- Cadres dirigeants en activité dans les domaines culturels
- Cadre de la législation, Comptable, Responsable des ressources humaines

Moyens pédagogiques

- Cours théoriques, travaux dirigés, ateliers techniques et mises en situations professionnelles
- Salle de cours équipée

Suivi de l'exécution de la formation

Un suivi est effectué tout au long de la formation : positionnement initial des compétences, prescription d'un parcours personnalisé, bilans collectifs et individuels, contrôle de l'assiduité.

Un accompagnement individuel s'inscrivant dans le cadre de la formation est dédié à l'élaboration des travaux de fin d'études.

Coût et financement de la formation

Coût de la formation entière : 21 600 €

- Salarié(e) du secteur privé en cours de CDI ou CDD : CPF de transition (anciennement CIF), congé de formation, plan de formation de l'entreprise. Un dossier de demande de prise en charge devra être constitué auprès de l'OPCO dont dépend votre entreprise
- Intermittent(e) : Fongecif via le CPF de transition. Voir les conditions sur le site du Fongecif.
- Demandeur d'emploi : Pole Emploi ou Mission locale pour les moins de 26 ans
- Salarié(e) du secteur public : administration de tutelle, CNFPT, ...

PROGRAMME DE LA FORMATION

B1 - Ingénierie et Pilotage

- Programmation/Fiche technique
- Cahier des charges
- Développement durable
- Responsabilité Sociétale des Entreprises
- Dossier technique de manifestations
- Gestion Patrimoniale
- Gestion Patrimoniale

B2 - Organisation et Encadrement

- Environnement et Politique culturelle
- Economie du spectacle vivant
- Cultures artistiques
- Evolution des courants et Esthétique
- Environnement Technique réseaux informatiques
- Environnement Technique structure scénique
- Environnement Technique son et lumière
- Environnement Technique vidéo et projection
- Environnement électrique
- Outils numériques collaboratifs

B3 - Administration et Budget

- Organisation du Travail
- Gestion budgétaire Spécifique International
- Gestion Administrative

B4 - Ressources Humaines

- Pilotage, Animation et Motivation d'équipe
- Relations avec les équipes artistiques
- Ressources Humaines

B5 - Environnement Technico-Juridique

- Environnement Juridique - Notions de Base
- Environnement Juridique - Maîtrise d'ouvrage
- Environnement Juridique - Espace public
- Environnement Juridique - Assurance
- Evaluation des risques professionnels EvRP
- Habilitation Electrique B0-H0-HOV
- Gestion des Habilitations et des formations de sécurité
- Encadrement des manifestations
- Sécurité incendie
- Maîtrise d'usage
- Etudes de cas

B6 - Gestion des Projets

Etudes de cas :

- Festival de musique actuelles en plein air
- Evènement en centre ville

MEMO

N° Carif : 82601
Certif Info : 82601
Code CPF : 248302
RNCP : 18154
NSF : 323

